

LE CANADIEN

Publié mensuellement, en Anglais et en Français, à London, Ont., dans les intérêts de

L'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Est envoyé par la poste aux membres le 15 et le 15 de chaque mois.

Les membres ont le droit de voter et de proposer des nouvelles ou d'informar tous les membres de l'Association pour leur bien-être. Tous les membres ont le droit de voter et de proposer des nouvelles ou d'informar tous les membres de l'Association pour leur bien-être. Tous les membres ont le droit de voter et de proposer des nouvelles ou d'informar tous les membres de l'Association pour leur bien-être.

Les correspondants voudront bien se rappeler que la copie de tout papier publié plus tard que le 15 de mois, pour être publiée dans le numéro du mois suivant. L'espace étant limité, on voudra bien être concis. Adressez toutes communications à S. H. BROWN, Editeur et Gérant, 110e Côte, Rue Dundas, London, Ont.

LONDON, FÉVRIER, 1904

DEMARCHE IMPORTANTE.

Une démarche très importante, et qui sera pour le plus grand bien de la C. M. B. A. fut prise par les Grands Syndics à leur assemblée à Montreal. Depuis quelques années des organisateurs salariés étaient au service de la société, les succès obtenus n'étaient pas toujours satisfaisants. Ce plan de campagne allait bien dans certains districts et dans d'autres les résultats étaient presque nuls. D'un autre côté les dépenses augmentaient, et il devenait évident qu'il fallait changer de tactique. Tout dernièrement un autre mode d'agir fut adopté pour la Nouvelle Ecosse et la ville de Montreal. Il s'agissait tout simplement de payer trois dollars à l'organisateur pour chaque membre qu'il faisait dans la Société.

Les Grands Syndics en sont venus à la conclusion d'étendre ce plan à toute la puissance. D'ici avant, la somme de trois dollars sera payée à tout frère qui pourra introduire un nouveau membre dans sa succursale.

Conséquence tout membre de la société devient par le fait même organisateur, et cette succursale est un centre d'organisation.

Nous ne désirons pas de la sagesse de cette démarche. La société ne payera que pour de véritables résultats. C'est un encouragement qui est offert à tous les membres de la société. Dans les districts où les succursales sont organisées nous attendons que tous les membres se feront inscrire à ce cahier d'honneur. Aussi c'est un encouragement pour organiser de nouvelles succursales dans les districts où la C. M. B. A. n'existe pas encore. Cependant il incombe aux grands officiers et tout particulièrement aux Grands Députés de voir à ce que l'on se mette à l'œuvre immédiatement.

Un mode plus favorable n'a jamais existé depuis la fondation de la société. Indépendamment de l'obligation que nous avons de voir à ce que l'Association progresse, il y a une récompense offerte aux membres qui travailleront fidèlement et avec zèle aux intérêts de la C. M. B. A.

LES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES ET AMICALES DE L'AUSTRALIE.

Dans le dernier numéro de l'excellent journal Catholique, Le Liverpool Catholic Times, Mr. W. M. Fox, de Sydney, Australie, nous donne, dans un article vraiment intéressant, un aperçu de la croissance des sociétés Catholiques et amicales de l'Australie. Il apparaît que nos confrères de là bas, font de grands efforts pour maintenir leurs sociétés fraternelles, et si l'on considère leur population Catholique à la notre, ils surpassent de beaucoup, sous ce rapport, le Canada. En effet dans les sept colonies de l'Australie, la population Catholique est à peu près de 1,000,000, ou à peu près les deux-neuvième de la population générale. Au Canada, la population Catholique est à peu près de 2,000,000 sur une population générale de 6,000,000 ou approximativement le tiers de toute la population. De plus prenant la principale Association Catholique de l'Australie, et la comparant avec la notre, qui est, sans contredit, la première société du Canada, nous sommes forcés d'admettre que, nous leurs sommes bien inférieurs. Il apparaît aussi qu'il y a plusieurs Associations Catholiques et amicales en Australie, mais la première de toutes est la "Hibernian Australian Catholic Benefit Society," établie en 1871. Ses membres sont au nombre de 16,000, avec un fond de réserves de 95,000 lbs. Elle est accessible aux Catholiques seulement, vu que la fréquentation périodique des sacrements est d'obligation, et inutile de dire qu'elle a la haute approbation de l'Eglise. Cette société a 200 succursales. Les membres de chaque colonie sont organisés en bureau de district, avec pouvoir de faire leurs statuts, et ces bureaux de districts à leur tour élisent des délégués qui constituent un conseil annuel mobile et qui est le bureau suprême. Sous ce rapport, leurs statuts semblent différer des nôtres, et avec cela ils ont une forte dépense pour le bénéfice à la maladie. Dans nos comparaisons nous ne perdons pas de vue, que dans la grande province Catholique de Québec, la C. M. B. A. n'a pas la position qu'elle devrait avoir. Dans les circonstances actuelles, Québec devrait donner autant de support à la C. M. B. A. que toutes les autres provinces réunies. Nous espérons, cependant, d'après l'assurance que nous donnent nos amis de cette province, qu'ils seront bientôt à la tête de l'Association, et alors, Québec réuni aux autres provinces, nous pourrions rivaliser avec nos frères de l'Australie, dont le succès, en matière d'organisation fraternelle, grandira toujours, nous l'espérons.

NOUVELLES SUCCURSALES.

La succursale 229 a été instituée le 21 Jan. 1904 à Forest, Ont., par Frère Joseph Kidd. La succursale No. 304 a été instituée le 1 Fév. 1904 à Castleton, P. Q., par Frère J. E. H. Howison. Nous publions dans la partie Anglaise la liste des officiers pour l'année courante.

UNE ASSEMBLEE PUBLIQUE A GRANBY, P. Q., COURONNEE DE SUCCES.

Dimanche soir, 19 Décembre, 1904 la succursale No. 120 a tenu une assemblée publique qui a été couronnée d'un grand succès. Le Grand Président, Hon. M. F. Hackett, et l'organisateur provincial, Frère J. E. H. Howison, étaient présents et adressèrent la parole à une nombreuse et attentive audience.

Frère Howison parla le premier, en français. C'était avec plaisir qu'il avait accepté de venir adresser la parole sur la C. M. B. A. à Granby. Les 23 ans d'existence de l'Association démontraient un progrès constant et régulier et maintenant la C. M. B. A. protégeait des centaines de familles depuis les Territoires du Nord Ouest inclusivement jusqu'à l'Océan Atlantique. Comme société fraternelle d'assurance, ses principes étaient sains et ses taux justes, donnant l'assurance au prix coûtant d'année en année. L'Association ne collectait que ce qui était requis, mais en même temps elle avait sagement pris les moyens de pouvoir collecter une somme suffisante pour toujours, et ainsi elle ne pouvait jamais manquer de remplir ses obligations envers tous et chacun de ses membres. La C. M. B. A. était incorporée dans La Puissance par un acte spécial du parlement fédéral et le gouvernement en surveillait l'opération par l'intermédiaire de son Surintendant des Assurances qui tous les ans se rendait au bureau du Grand Secrétaire pour y faire une inspection minutieuse des affaires de l'année. La C. M. B. A. accumulait aussi un Fonds de Réserve, sans y être tenue par la loi. C'était une protection pour les membres et dans le but de perpétuer l'Association. La C. M. B. A. avait distribué près de \$2,000,000 aux veuves et orphelins de ses membres défunts et cette large somme qui représentait les réclamations de décès avait été toute payée sans contestation de la part de l'Association. On était la compagnie régulière d'assurance ou la société fraternelle qui avait fait mieux que cela.

A part de secourir la veuve et les orphelins de ses membres défunts, la C. M. B. A., comme Association entièrement Catholique, unissait ses membres dans les liens de la fraternité la plus noble et la plus durable, la fraternité chrétienne Catholique, ne faisant aucune distinction d'origine ou de condition, sauf de pratiquer la Foi de nos pères, d'être Catholiques pratiquants.

La C. M. B. A. était aussi un puissant facteur contre l'imprévoyance et une douce consolation pour le mari et le père de famille qui à la mort pouvaient compter sur elle pour le bien-être futur des leurs. L'importance de pourvoir pour l'avenir ne nécessitait pas de commentaires. De nos jours, personne n'avait le droit, pour ainsi dire, de mourir et de laisser une femme et de jeunes enfants à la charge de ses parents, de ses amis ou du public. C'était un devoir alors pour le père de famille de pourvoir pour ceux dont il est le soutien au cas qu'il leur serait enlevé par une mort prématurée. C'était un devoir filial pour les jeunes gens de faire des efforts pour laisser en cas de mort quelque chose à leurs parents qui les avaient élevés et avaient droit en retour à leur aide. C'était aussi un devoir pour les gens favorisés de la fortune d'encourager les bonnes choses même au prix de sacrifices. Et qui oserait ou pourrait

nter l'excellence de la C. M. B. A. Tous pouvaient remplir ce devoir, à la satisfaction de leur conscience en devenant membres de l'Association. Une grande erreur à éviter et que comme étaient d'ordinaire beaucoup d'entre ceux qui étaient invités à devenir membres c'était de remettre la chose plus tard. Ils n'étaient jamais prêts maintenant ou croyaient toujours pouvoir attendre un peu plus longtemps. La conséquence funeste était qu'ils attendaient trop longtemps et presque invariablement étaient toujours trop tard pour se faire admettre membres.

Frère Howison illustra ce cas en rapportant un exemple des plus pathétiques. Un père de famille était parti le matin de chez lui, fier et heureux de pouvoir gagner une nouvelle journée de salaire et de confort pour sa famille. Soudainement il lui est arrivé un accident et on l'a transporté à l'hôpital dans l'ambulance. A son arrivée le médecin a sondé ses blessures, il en a constaté la terrible gravité et il s'est hâté de faire appeler le prêtre. Réalisant sa condition précaire le pauvre homme a pensé à ce qui allait advenir de sa femme et de ses petits enfants après sa mort, et il regrette amèrement sa négligence à devenir membre d'une bonne association comme la C. M. B. A. Mais il est trop tard. La mort survient et sa famille s'est trouvée au dépourvu. Alors a commencé pour la veuve éplorée et les jeunes orphelins une vie de peine et de misère. Les membres de la famille ont été dispersés. Les garçons ont été placés dans une manufacture y travaillant tout le jour pour un salaire à peine suffisant pour payer la plus maigre pension. La fille aînée, à qui on avait enseigné le piano peut être et la broderie dans le temps prospère, travaille aussi de son côté pour tâcher de gagner sa vie. Les plus jeunes enfants, et le bébé, eux aussi ont dû partir, car il fallait bien que la pauvre veuve puisse travailler aussi pour sa propre subsistance. C'est elle qui subit le plus écrasant fardeau. Tous les jours elle va bravement faire du lavage ici, du repassage là et tous les soirs lorsqu'elle retourne dans sa mansarde déserte, elle compte les sous qu'elle a gagnés, elle calcule ce qu'elle doit payer pour le morceau de pain et de viande qu'il lui faut acheter pour elle-même et toute rayonnante de joie elle trouve le tour de mettre la moitié de sa maigre recette en réserve, pour ses petits enfants, plus tard, lorsqu'elle pourra aller les voir.

Ce n'était pas là de l'invention. Ceci arrivait presque tous les jours dans les familles éprouvées par la mort prématurée de leur chef. Lisez les journaux, interrogez ces milliers de jeunes gens filles et garçons, qui peuplent les manufactures, les hôtels, les restaurants et les maisons de pension et tous ou du moins presque tous vous diront qu'ils vivaient à l'aise dans leur famille, qu'ils jouissaient d'une existence heureuse et prospère, mais que soudain le père leur fut enlevé et comme ce brave père n'avait jamais songé à pourvoir pour sa famille après sa mort, ils sont alors tombés dans la misère. Vous tous qui pouvez encore hésiter à faire partie d'une bonne société de bienfaisance n'êtes pas invités à visiter les hôpitaux, les asiles et même les prisons.

A l'hôpital. Voyez cette jeune fille. Elle tousse affreusement, elle crache le sang. Approchez de son grabat : n'ayez aucune crainte. Ses yeux sont encore brillants et ils vous regardent avec douceur; ses lèvres décolorées gardent encore leur sourire paisible. Elle va bientôt mourir. Demandez-